

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE

SESSION 2012

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
Partie écrite

Durée: 4h

Coefficient 7

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 2).

Annexe (s) à rendre avec la copie:

- Page 9/12 (fournie en deux exemplaires)
- Page 10/12 (fournie en deux exemplaires)
- Page 11/12 (fournie en deux exemplaires)
- Page 12/12 (fournie en deux exemplaires)

***Le sujet comporte 12 pages numérotées 1/12 à 12/12.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – Session 2012
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE ÉCRITE DE SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE
D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

Documents remis au candidat : le sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde.....	p. 1
Présentation du sujet.....	p. 2
DOSSIER 1 – Analyse des résultats par produit	(38 points).....p. 2
DOSSIER 2 – Relations avec le personnel	(28 points).....p. 3
DOSSIER 3 – Relations avec la banque	(58 points).....p. 3-4
DOSSIER 4 – Gestion du système d'information	(16 points).....p. 4

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – Analyse des résultats par produit et décision de gestion

Annexe 1 – Description du processus de production et détail des charges	p. 5
Annexe 2 – Nouvelle répartition des charges indirectes	p. 5
Annexe A – Tableau de calcul des résultats par produit vendu (à rendre avec la copie)	p. 9

DOSSIER 2 - Relations avec le personnel

Annexe 3 – Extrait des métiers de la comptabilité Chambre de commerce et d'industrie Rhône Alpes	p. 6
Annexe 4 – Extrait du tableau des cotisations.....	p. 6
Annexe B – Bulletin de paie (à rendre avec la copie).....	p. 10

DOSSIER 3 - Relations avec la banque

Annexe 5 – Extrait de la balance de l'entreprise	p. 7
Annexe 6 – Relevé bancaire réceptionné par l'entreprise	p. 7
Annexe 7 – Informations concernant les cessions de titres Moral	p. 8
Annexe C – État de rapprochement bancaire (à rendre avec la copie)	p. 11
Annexe D – Calcul des dépréciations des titres (à rendre avec la copie).....	p. 12

DOSSIER 4 - Gestion du système d'information

Annexe 8 – Droits de groupes et droits d'utilisateurs du réseau de l'entreprise DjinnDD	p. 8
---	------

Récapitulation des annexes à rendre avec la copie : annexes A, B, C et D

Les deux exemplaires fournis pour chacune de ces annexes, à rendre en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.
--

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.*

L'entreprise DjinnDD fabrique des pantalons en toile « jean ». Son siège social est situé à Marseille.

Jusqu'à présent, l'usine produisait des « jeans » dits classiques à partir de toiles de coton issu de l'agriculture intensive. Motivés pour devenir acteurs du développement durable, les dirigeants de la société DjinnDD ont décidé en 2010 de lancer la production d'un nouveau produit : le pantalon « jean bio » fabriqué à partir de toile de coton biologique. Ce mode de culture du coton est pratiqué dans de petites plantations et utilise des produits naturels qui respectent la biodiversité des sols. Pour marquer ce choix stratégique, les dirigeants de la société ont, au même moment, donné un nouveau nom à l'entreprise : DjinnDD, DD pour développement durable.

Vous travaillez au service comptable et financier de cette société et, à ce titre, le responsable du service, M. Martin, vous confie différents travaux : comptabilité de gestion, gestion de la paie, gestion de la trésorerie, et gestion du système d'information.

DOSSIER 1 – ANALYSE DES RÉSULTATS PAR PRODUIT ET DÉCISION DE GESTION

L'entreprise DjinnDD fabrique donc en 2011 deux types de produits : le « jean classique » et le « jean bio ». Durant le mois de septembre 2011, elle a produit et vendu 50 000 « jeans classiques » et 16 000 « jean bio ». Les prix de vente unitaires sont de 20 € pour le « jean classique » et 33 € pour le « jean bio ».

Travail à faire

- 1. Quelle est la différence entre une charge directe et une charge indirecte ?**
- 2. À partir de l'annexe 1, compléter le tableau de calcul des résultats par produit vendu de l'annexe A (à rendre avec la copie).**
- 3. Commenter les résultats obtenus.**

On vous fournit en annexe 2 la nouvelle répartition des charges indirectes d'approvisionnement ainsi que les résultats correspondants.

- 4. À partir de ces résultats, quelle(s) décision(s) de gestion pourraient prendre les dirigeants ?**
- 5. Quelle conclusion peut-on tirer sur le choix des unités d'œuvre ?**

DOSSIER 2 - RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Le volume de l'activité de l'entreprise DjinnDD augmente du fait du lancement de la nouvelle production ; il devient nécessaire de recruter, à compter du 1^{er} septembre, un nouveau collaborateur pour le service comptable et financier. Dans le cadre de ce projet de recrutement, votre responsable M. Martin vous demande de l'aider dans sa mission.

- Déterminer le profil du comptable.
- Établir le coût de ce nouvel employé.
- Enregistrer les éléments relatifs à la paie.

Travail à faire

1. À l'aide de l'annexe 3 et de vos connaissances, préciser les missions d'un « comptable » dans une PME et les qualités requises pour exercer ce métier.

2. Compléter le bulletin de paie de l'annexe B (à rendre avec la copie) en vous aidant de l'annexe 4 (les cellules à remplir sont grisées).

3. Lors d'un entretien avec M. Martin, vous répondez à ses différentes questions :

3.1 Quel est le coût total de ce salarié pour l'entreprise ?

3.2 Quel est le montant à verser aux organismes sociaux par l'entreprise ?

3.3 Chiffrer l'incidence de cette embauche sur les différents postes du compte de résultat à la clôture de l'exercice 2011.

DOSSIER 3 - RELATIONS AVEC LA BANQUE

Votre mission consiste ici à suivre les opérations avec le partenaire bancaire, le Crédit Lyonnais, et plus particulièrement les opérations liées à la trésorerie et aux placements.

PREMIÈRE PARTIE - LA GESTION DU COMPTE BANQUE

Travail à faire

À partir des annexes 5, 6, 7, C et D :

1. Expliquer l'intérêt d'établir un rapprochement bancaire.

2. Le solde du compte 512 « LCL » apparaissant sur le document fourni en annexe C est créditeur de 4 853,25 € au 30 septembre 2011. Donner la signification de ce solde.

3. Compléter l'état de rapprochement bancaire présenté en annexe C (à rendre avec la copie).

4. Enregistrer au journal les régularisations liées à l'état de rapprochement au 30 septembre 2011.

DEUXIÈME PARTIE - LA GESTION DES PLACEMENTS

Travail à faire

1. L'entreprise dispose d'un portefeuille d'actions composé de titres immobilisés et de valeurs mobilières de placement. Expliquer la différence entre ces deux catégories de titres.
2. Passer l'écriture de cession des titres Moral dont les informations vous sont données en annexe 7.
3. Présenter les avantages pour l'entreprise de posséder des valeurs mobilières de placement.
4. Procéder aux calculs de régularisation nécessaires sur les titres en fin d'exercice en utilisant l'annexe D (à rendre avec la copie).
5. Passer les écritures de régularisation concernant les titres au 31 décembre 2011.
6. Citer et expliquer le principe comptable qui amène à la constatation des dépréciations sur titres.

DOSSIER 4 - GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

L'organisation actuelle du système d'information s'avère mal adaptée au volume de l'activité. En effet, la production du « jean bio » ne cesse d'augmenter.

Le réseau informatique de l'entreprise DjinnDD est de type clients/serveur. L'administrateur du réseau a réparti les utilisateurs en quatre groupes qui peuvent accéder à cinq dossiers principaux sur le serveur (**annexe 8**).

M. Martin a décidé de recruter une nouvelle comptable, Mme Dupuis, pour laquelle il faudra prévoir un poste de travail raccordé au réseau informatique de l'entreprise.

Travail à faire

1. Que faut-il attribuer à Mme Dupuis pour qu'elle puisse accéder au réseau informatique de l'entreprise ?
2. Quels sont les avantages d'une organisation informatique en réseau ?
3. À l'aide de l'annexe 8, répondre aux questions suivantes :
 - M. Martin peut-il saisir des écritures comptables ?
 - M. Martin peut-il consulter les prévisions de ventes ?
 - Mme Dupuis peut-elle consulter les comptes clients ?
 - Mme Dupuis peut-elle connaître les objectifs de production ?

ANNEXE 1 - Description du processus de production et détail des charges

➤ Description du processus de production

Le pantalon « jean » est fabriqué à partir de toile de coton « jean ». Le tissu est découpé dans l'atelier « découpe », les pièces de tissu découpé sont ensuite assemblées dans l'atelier « assemblage », enfin le pantalon « jean » passe à la dernière étape du processus de production située dans l'atelier « finition », où deux fournitures sont fixées au pantalon : une fermeture éclair et un rivet. Le pantalon « jean » fini sort de l'atelier « finition » pour être vendu. Les stocks, négligeables, seront considérés comme nuls.

➤ Détail des charges du mois de septembre 2011

- **Charges directes :**

- **matières premières :**

- Deux mètres de toile de coton par « jean » fabriqué, à 3 € le mètre pour la toile de coton « classique » et à 6 € le mètre pour la toile de coton « bio ».

- **fournitures :**

- Un rivet par pantalon à 0,20 € l'unité quel que soit le modèle de pantalon.

- Une fermeture éclair par pantalon à 0,10 € pour les « jeans classiques » et à 0,30 € pour les « jeans bio ».

- **main d'œuvre :**

- 195 000 € pour les pantalons « jeans classiques » et 62 400 € pour les pantalons « jeans bio ».

- **Tableau de répartition des charges indirectes après répartition secondaire :**

	Total	Centre approvisionnement	Centre entretien	Centre production	Centre distribution
Totaux secondaires	637 540,00	206 000,00	32 100,00	277 200,00	122 240,00
Nature de l'unité d'œuvre		1 euro d'achat de matières premières	1 heure machine	1 pantalon fabriqué	1 euro de chiffre d'affaires
Nombre d'unités d'œuvre		515 000	21 400 (1)	66 000	1 528 000
Coût de l'unité d'œuvre		0,40	1,50	4,20	0,08

(1) 15 000 pour les « jeans classiques » et 6 400 pour les « jeans bio »

ANNEXE 2 – Nouvelle répartition des charges indirectes

Une analyse plus fine des activités montre que l'approvisionnement en toile pour le « jean bio » est plus complexe que pour le « jean classique ». Il est opportun de changer l'unité d'œuvre du centre approvisionnement. L'unité retenue est le temps de commande. Elle représente le temps nécessaire à consacrer à l'approvisionnement, du contact fournisseur à la réception des matières premières.

Le temps d'approvisionnement pour le jean « classique » est de 3 000 heures « commande » et celui du jean « bio » 5 000 heures « commande ».

Cette nouvelle répartition des charges indirectes du centre approvisionnement, conduit aux résultats suivants :

	« Jeans classiques »			« Jeans bio »		
	Quantité	Coût unitaire	Montant	Quantité	Coût unitaire	Montant
Chiffre d'affaires	50 000	20,00	1 000 000	16 000	33,00	528 000
Coût de revient	50 000	17,99	899 750	16 000	31,89	510 190
Résultat analytique	50 000	2,01	100 250	16 000	1,11	17 810

ANNEXE 3 - Extrait des métiers de la comptabilité Chambre de commerce et d'industrie Rhône Alpes

<http://www.rhone-alpes.cci.fr/competences/former/contrats/metiersComptabilite.pdf>

Présentation des métiers

[...]Les entreprises ne peuvent se passer de comptables.[...].

L'image du comptable qui gratte des chiffres sur du papier, dans la solitude de son bureau, est révolue. Libéré des travaux répétitifs par l'informatique, le comptable travaille de plus en plus pour les gestionnaires et les décideurs de l'entreprise. Il leur fournit les outils et les documents dont ils ont besoin pour choisir une stratégie et fixer des objectifs. Leurs activités et leurs responsabilités varient selon leur employeur.

En fait, la comptabilité recouvre plusieurs métiers :

- ⇒ **L'aide comptable** est chargé de la tenue des comptes, de l'enregistrement des opérations
- ⇒ **L'assistant de gestion** est le collaborateur du dirigeant de PME-PMI qui assure les fonctions administratives, commerciales et comptables
- ⇒ **Le comptable** supervise le travail de l'aide comptable et établit des documents de synthèse qui mettent en lumière la situation financière de l'entreprise
- ⇒ **Le directeur financier** conçoit, met en œuvre et développe le système d'information et de gestion financière
- ⇒ **L'auditeur** analyse le fonctionnement d'un service ou d'une entreprise afin de proposer des recommandations au chef d'entreprise
- ⇒ **L'expert comptable** assure une mission de conseil auprès des dirigeants d'entreprises.

Aptitudes et qualités requises

L'apprentissage des techniques informatiques et bureautique s'avère indispensable. Le comptable doit maîtriser les logiciels appliqués à la comptabilité et faire preuve d'une grande attention au moment de la saisie des données chiffrées. Les entreprises exigent des collaborateurs rigoureux, méthodiques et organisés pour établir des documents clairs et véridiques. De plus, en période de clôture des comptes ou de paie par exemple, pas question de compter ses heures ; respecter les délais est impératif. La discrétion, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, est requise, ce qui n'exclut pas des dispositions à savoir communiquer, le comptable devant savoir s'exprimer à l'oral comme à l'écrit, présenter et expliquer ses travaux.

Description des formations

Si l'on souhaite évoluer rapidement vers un poste de comptable, le niveau BTS ou DUT est requis. Les élèves des BTS ou DUT peuvent également rejoindre la filière classique menant à l'expertise comptable, très appréciée des employeurs, comprenant les diplômes suivants :

- ⇒ Le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) bac + 3 ans (niveau licence)
- ⇒ Le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) bac + 5 ans (niveau master)
- ⇒ Le DEC (diplôme d'expertise comptable) bac + 8 ans (niveau doctorat)

ANNEXE 4 - Extrait du tableau des cotisations

Cotisations	Base	Taux de cotisations salariale
Sécurité sociale (URSSAF)		
Maladie non plafonnée	Salaire total	0,75 %
Vieillesse non plafonnée	Salaire total	0,10 %
Vieillesse plafonnée	de 0 à 2 946 €	6,65 %

ANNEXE 5 - Extrait de la balance de l'entreprise

Edition Ciel compta

Balance du 01/09/2011 au 30/09/2011

Ecritures validées

DATE	LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
01/09/2011	SOLDE INITIAL débiteur	1 250,00		1 250,00
04/09/2011	Chèque n°4456636/ DIRECT8		120,00	1 130,00
07/09/2011	Chèque n° 4456637/FIAT		18 000,00	- 16 870,00
10/09/2011	Prélèvement EDF AZ7898AZE		380,00	- 17 250,00
16/09/2011	Virement interne du CDD	4 500,00		- 12 750,00
22/09/2011	Chèque n° 4456638/ PREVOST		320,00	- 13 070,00
24/09/2011	Chèque 4456639 /Fournisseur DURANT		540,00	- 13 610,00
25/09/2011	Remise CB n°182	8 925,25		- 4 684,75
25/09/2011	Echéance prêt crédit Diac		168,50	- 4 853,25
30/09/2011	SOLDE FINAL	14 675,25	19 528,50	- 4 853,25

ANNEXE 6 – Relevé bancaire réceptionné par l'entreprise



Tva 19.60 % sur les services bancaires

Compte client **DjinnsDD**
28 RUE DU GENERAL DE GAULLE
13001 MARSEILLE
08353 45655 000000896F

Le 5/10/2011

Veuillez trouver ci joint votre relevé bancaire pour la période du 05/09/2011 au 03/10/2011, votre conseillère Sophie POIRIER reste à votre disposition pour vous accorder un moment à la gestion de votre compte.

Le service clients.

DATE DE VALEUR	LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
05/09/2011	SOLDE INITIAL créditeur		1 250,00	1 250,00
08/09/2011	Chèque n°4456636	210,00		1 040,00
29/09/2011	Chèque 4456639 DURANT	540,00		500,00
10/09/2011	Prélèvement EDF AZ7898AZE	380,00		120,00
10/09/2011	Virement GESTIONPLUS rouen		3 520,00	3 640,00
11/09/2011	Virement interne CDD		4 500,00	8 140,00
25/09/2011	Échéance prêt Diac	168,50		7 971,50
28/09/2011	Revenus des VMP		89,70	8 061,20
30/09/2011	Gestion du compte (dont TVA 19,60% soit 1,30 €)	7,88		8 053,32
	Le solde de votre compte au 30/09/2011 est de	1 306,38	9 359,70	8 053,32

ANNEXE 7 - Informations concernant les cessions de titres Moral

Commissions bancaires sur les cessions :

La banque perçoit une commission de 2% sur la valeur globale de la cession : le montant des commissions est soumis à la TVA au taux de 19,6 %.

Portefeuille des VMP (valeurs mobilières de placement)

L'entreprise avait acheté, le 30 mai 2011, 300 actions de l'entreprise Moral pour une valeur de 2 550 euros. Le 3 octobre 2011, elle revend 120 actions Moral pour une valeur de 1 500 euros.

ANNEXE 8 - Droits de groupes et droits d'utilisateurs du réseau de l'entreprise DjinnDD

Les utilisateurs du réseau de l'entreprise DjinnDD sont répartis en quatre services :

- Direction,
- Comptabilité et Finance,
- Production,
- Distribution.

Chaque utilisateur a accès aux dossiers en fonction du service auquel il appartient. Les droits de lecture, écriture qui lui sont alors accordés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Dossiers Services	Direction	Comptabilité et Finance	Production	Distribution	Partage
Direction	Lecture Écriture	Lecture	Lecture	Lecture	Lecture Écriture
Comptabilité et Finance		Lecture Écriture			Lecture Écriture
Production		Lecture	Lecture Écriture		Lecture Écriture
Distribution		Écriture		Lecture Écriture	Lecture Écriture

ANNEXE A – TABLEAU DE CALCUL DES RÉSULTATS PAR PRODUIT VENDU (à rendre avec la copie)

	"Jean classique"			"Jean bio"		
	quantités	prix unitaire	montant	quantités	prix unitaire	montant
Ventes	50 000	20,00	1 000 000,00	16 000	33,00	528 000,00
Calcul des coûts	quantités	coût unitaire	montant	quantités	coût unitaire	montant
Charges directes :						
- Matières premières						
- Fournitures rivets						
- Fournitures fermetures éclairs						
- Main d'œuvre directe						
Charges indirectes :						
- Centre approvisionnement						
- Centre entretien						
- Centre production						
- Centre distribution						
Coût de revient						
Résultat analytique						

ANNEXE A – TABLEAU DE CALCUL DES RÉSULTATS PAR PRODUIT VENDU (à rendre avec la copie)

	"Jean classique"			"Jean bio"		
	quantités	prix unitaire	montant	quantités	prix unitaire	montant
Ventes	50 000	20,00	1 000 000,00	16 000	33,00	528 000,00
Calcul des coûts	quantités	coût unitaire	montant	quantités	coût unitaire	montant
Charges directes :						
- Matières premières						
- Fournitures rivets						
- Fournitures fermetures éclairs						
- Main d'œuvre directe						
Charges indirectes :						
- Centre approvisionnement						
- Centre entretien						
- Centre production						
- Centre distribution						
Coût de revient						
Résultat analytique						

ANNEXE B - BULLETIN DE PAIE (à rendre avec la copie)

Bulletin de paie						
		Période :	01/09/2011	30/09/2011		
		PAYÉ LE	30/09/2011			
Employeur		Salarié				
DjinnsDD Fabricant Responsable 28 Rue du général de Gaulle 13001 Marseille Ape 1419 Z N° Siret : 42059567800148 Urssaf Marseille 13 UO 13299 Marseille cedex 20		N° Identification	124152123			
		Emploi	Échelon	Type de contrat		
		comptable	6	CDI		
		Situation familiale	mariée			
		Nom	DUPUIS			
		Prénom	Marion			
		N° Rue	28 allée des champs			
		Code postal	13001			
		Ville	Marseille			
		N° Sécurité Sociale	2631076122312			
PLAFOND Sécurité sociale	2 946,00		HEURES	TAUX horaire	MONTANTS (arrondis)	
Salaire mensuel		151,67	19,78	3 000,00		
Prime ancienneté		-	-	-		
SALAIRE BRUT				3 000,00		
COTISATIONS						
COTISATIONS	BASES	SALARIÉ		EMPLOYEUR		
		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	
URSSAF/non plafonnée	3 000,00			20,10 %		
URSSAF/plafonnée				8,30 %		
ASSEDIC/chômage	3 000,00	2,40 %	72,00	4,00 %	120,00	
AGIRC/ Retraite	3 000,00	3,80 %	114,00	5,70 %	171,00	
TOTAL DES COTISATIONS			407,41	1 138,52		
SALAIRE NET						
Indemnités de déplacement non imposables			100,00			
Acomptes						
Net à payer						
MONTANT IMPOSABLE			2 592,59			

Conservez ce bulletin sans limitation de durée

Les cellules à remplir sont grisées

ANNEXE B - BULLETIN DE PAIE (à rendre avec la copie)

Bulletin de paie						
		Période :	01/09/2011	30/09/2011		
		PAYÉ LE	30/09/2011			
Employeur		Salarié				
DjinnsDD Fabricant Responsable 28 Rue du général de Gaulle 13001 Marseille Ape 1419 Z N° Siret : 42059567800148 Urssaf Marseille 13 UO 13299 Marseille cedex 20		N° Identification	124152123			
		Emploi	Échelon	Type de contrat		
		comptable	6	CDI		
		Situation familiale	mariée			
		Nom	DUPUIS			
		Prénom	Marion			
		N° Rue	28 allée des champs			
		Code postal	13001			
		Ville	Marseille			
		N° Sécurité Sociale	2631076122312			
PLAFOND Sécurité sociale	2 946,00		HEURES	TAUX horaire	MONTANTS (arrondis)	
Salaire mensuel		151,67	19,78	3 000,00		
Prime ancienneté		-	-	-		
SALAIRE BRUT				3 000,00		
COTISATIONS						
COTISATIONS		BASES		EMPLOYEUR		
		SALARIÉ		EMPLOYEUR		
		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	
URSSAF/non plafonnée	3 000,00			20,10 %		
URSSAF/plafonnée				8,30 %		
ASSEDIC/chômage	3 000,00	2,40 %	72,00	4,00 %	120,00	
AGIRC/ Retraite	3 000,00	3,80 %	114,00	5,70 %	171,00	
TOTAL DES COTISATIONS			407,41	1 138,52		
SALAIRE NET						
Indemnités de déplacement non imposables			100,00			
Acomptes						
Net à payer						
MONTANT IMPOSABLE			2 592,59			

Conservez ce bulletin sans limitation de durée

Les cellules à remplir sont grisées

ANNEXE C - ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE (à rendre avec la copie)

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT AU 30/09/11							
512 BANQUE LE CRÉDIT LYONNAIS LCL				RELEVÉ DE LA BANQUE LCL			
<u>N° DES RECTIFICATIONS</u>	<u>LIBELLÉS</u>	<u>DÉBIT</u>	<u>CRÉDIT</u>	<u>N° DES RECTIFICATIONS</u>	<u>LIBELLÉS</u>	<u>DÉBIT</u>	<u>CRÉDIT</u>
	SOLDE de fin de période				SOLDE de fin de période		
N°1	Erreur chèque 4456636		90,00	N°1	Chèque non débité 4456638	320,00	
N°2				N°2			
N°3	Revenus des VMP	89,70		N°3			
N°4							
	TOTAUX				TOTAUX		
	SOLDE RAPPROCHÉ				SOLDE RAPPROCHÉ		
	TOTAUX				TOTAUX		

ANNEXE C - ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE (à rendre avec la copie)

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT AU 30/09/11							
512 BANQUE LE CRÉDIT LYONNAIS LCL				RELEVÉ DE LA BANQUE LCL			
<u>N° DES RECTIFICATIONS</u>	<u>LIBELLÉS</u>	<u>DÉBIT</u>	<u>CRÉDIT</u>	<u>N° DES RECTIFICATIONS</u>	<u>LIBELLÉS</u>	<u>DÉBIT</u>	<u>CRÉDIT</u>
	SOLDE de fin de période				SOLDE de fin de période		
N°1	Erreur chèque 4456636		90,00	N°1	Chèque non débité 4456638	320,00	
N°2				N°2			
N°3	Revenus des VMP	89,70		N°3			
N°4							
	TOTAUX				TOTAUX		
	SOLDE RAPPROCHÉ				SOLDE RAPPROCHÉ		
	TOTAUX				TOTAUX		

ANNEXE D - CALCUL DES DÉPRÉCIATIONS DES TITRES (à rendre avec la copie)

Portefeuille des titres VMP et autres titres immobilisés au 31/12/2011 (fin de l'exercice comptable) en euros

Date d'acquisition	Titres	Prix d'acquisition	Nombre de titres détenus	Cours au 31/12/2011	Dépréciation au 31/12/2010	(*) Dépréciation au 31/12/2011	Ajustement	
TITRES Valeurs Mobilières Placement							Dotations	Reprises
30/01/2010	Actions Floréal	5,50	150	8,00	300,00			
30/05/2011	Actions Moral			5,00				
03/06/2008	Actions Abriplus	4,50	30	2,50	100,00			
TITRES Autres titres immobilisés								
15/07/2007	Actions Air Océan	6,80	200	7,00	200,00			
TOTAL								

(*) Justifications des calculs des dépréciations au 31/12/2011

ANNEXE D - CALCUL DES DÉPRÉCIATIONS DES TITRES (à rendre avec la copie)

Portefeuille des titres VMP et autres titres immobilisés au 31/12/2011 (fin de l'exercice comptable) en euros

Date d'acquisition	Titres	Prix d'acquisition	Nombre de titres détenus	Cours au 31/12/2011	Dépréciation au 31/12/2010	(*) Dépréciation au 31/12/2011	Ajustement	
TITRES Valeurs Mobilières Placement							Dotations	Reprises
30/01/2010	Actions Floréal	5,50	150	8,00	300,00			
30/05/2011	Actions Moral			5,00				
03/06/2008	Actions Abriplus	4,50	30	2,50	100,00			
TITRES Autres titres immobilisés								
15/07/2007	Actions Air Océan	6,80	200	7,00	200,00			
TOTAL								

(*) Justifications des calculs des dépréciations au 31/12/2011